


## AVIS D'INSCRIPTION

<b>CHEMINEMENT ANTÉRIEUR</b>		<b>DATE DE LA RÉUNION</b>	<b>30 septembre 2016</b>	<b>CHEMINEMENT ULTÉRIEUR</b>	
CVE		<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)</b>		CE	
SCR		<b>COMITÉ EXÉCUTIF (EX)</b>		CA	
CE		<b>COMMISSION DES ÉTUDES (CE)</b>		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		<b>SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)</b>		UQ	
		<b>COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)</b>	<b>X</b>		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Nomination de deux (2) membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants	Point 6.5.2
---	----------------

Responsable du dossier Josée Fortin Directrice adjointe à la direction Services à la vie étudiante	Signature 	Date 2016.09.16
---	---	--------------------

Préparé par Josée Fortin Services à la vie étudiante
--

<b>DOCUMENTS ANNEXÉS</b>
- Projet de résolution

**OBJECTIF** Pour information  Pour recommandation  Pour adoption

<b>RECOMMANDATION OU AVIS</b>
La Direction des Services à la vie étudiante recommande au Comité de la vie étudiante de nommer Francis Bouchard, étudiant au baccalauréat en gestion des ressources humaines et Louis Machabée-Desautels étudiant au baccalauréat en histoire, culture et société, à titre de membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants pour un mandat de deux ans, soit du 1 <sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018.

### Synthèse du dossier

Le Comité de financement des projets étudiants est institué par le Comité de la vie étudiante. Il comprend 4 représentantes, représentants étudiants. 2 provenant des associations étudiantes facultaires et 2 provenant des groupes étudiants reconnus ainsi que 2 représentantes, représentants institutionnels, soit directrice adjointe à la direction des Services à la vie étudiante et d'un membre institutionnel siégeant au Comité de la vie étudiante. La directrice adjointe à la direction des Services à la vie étudiante préside ce comité.

## Mandat du comité

Le Comité de financement des projets étudiants attribue des subventions en vertu des modalités du programme de subvention des projets étudiants. Le Comité de financement des projets étudiants priorise les projets en fonction des éléments suivants :

- Favoriser les projets qui visent à améliorer la qualité de vie universitaire sur le campus;
- Favoriser le plus grand nombre de projets qui mettent en valeur les compétences des étudiantes et étudiants et de promouvoir le recours à des partenaires de l'UQAM;
- Offrir en particulier aux divers groupes étudiants agréés et aux groupes candidats à l'agrément la possibilité d'avoir accès à des ressources adéquates et justifiées dans la réalisation de leurs objectifs de vie étudiante sur le campus, dans la poursuite de leur mandat, notamment par l'octroi de ressources dédiées à leurs projets et leurs responsabilités administratives et corporatives;
- Soutenir activement les projets réalisés par les étudiantes et étudiants à l'intention de l'ensemble de la communauté universitaire;
- Soutenir activement l'organisation d'activités ou de projets étudiants répondant à des besoins collectifs d'accueil, d'intégration, d'animation et de vie universitaire notamment sur le campus;
- Soutenir financièrement les projets étudiants dont les thématiques s'inscrivent dans la mission de l'Université;

Suite à la vacance des postes, le Comité de la vie étudiante doit procéder à la nomination de deux membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE**

Projet de résolution

**Nomination de Francis Bouchard à titre de représentant des associations étudiantes  
facultaires au Comité de financement des projets étudiants**

**RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX**

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 qui définit la composition du Comité de  
financement des projets étudiants;

ATTENDU poste vacant de représentante, représentant des associations étudiantes  
facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Francis Bouchard étudiant au baccalauréat en gestion des ressources humaines, à  
titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des  
projets étudiants, pour un mandat de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au  
30 septembre 2018.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL****COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE**

Projet de résolution

**Nomination de Louis Machabée-Desautels à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants****RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX**

- ATTENDU les documents déposés en annexe;
- ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 qui définit la composition du Comité de financement des projets étudiants;
- ATTENDU le poste vacant de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;
- ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Louis Machabée-Desautels étudiant au baccalauréat en histoire, culture et société, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018.